## Brioude > Sud Auvergne

LAMOTHE ■ Un composteur, dans lequel les enfants mettent leurs déchets, a été installé dans la cour de l'école

## « Réduire les déchets alimentaires »

Pour lutter contre le gaspillage et initier les enfants à la réutilisation des déchets, un composteur vient d'être installé dans la cour de l'école.

oujours dans une dynamique écologique, après le ramassage des déchets dans la commune, l'école de Lamothe a récemment fait installer un composteur dans la cour de l'école.

« Les peaux de banane resteront, mais on peut arrêter le gaspillage du pain »

« L'Intérêt, pédagogique, est de réduire les déchets alimentaires de la cantine, protéger l'environnement et réutiliser les déchets pour le jardin » confie une des institutrices. Le but, à terme est de « limiter le gaspillage alimentaire, ne pas le créer » précise un des intervenants du Sic-



RESPONSABLES. De la cantine au jardin, les enfants remplissent le composteur.

tom. « Les peaux de banane resteront, mais on peut arrêter le gaspillage du pain » par exemple, « le personnel de la cantine

adapte déjà les quantités aux assiettes des enfants ». Le composteur a été mis à disposition, gratuitement, par le Sictom, qui assure un suivi hebdomadaire. Un constat a été fait : « les plus petits font quasiment zéro déchet, ce sont les plus grands qui font un peu plus ». Il est prévu de récolter environ 800 kg de déchets (restes de repas de la cantine sur l'année scolaire). Chaque jour, les enfants mettent eux-mêmes les déchets dans le composteur. Ils recouvrent ensuite de broyat, un mélange sec de feuilles et végétaux fourni par le Sictom, qui est essentiel au bon fonctionnement du composteur et dont la température peut atteindre les 70°.

## Jardin pédagogique

Une fois par semaine, Maxence, employé et intervenant du Sictom, vient faire les gestes avec les élèves. Ensemble, ils font des relevés régulièrement.

Ce compost servira au jardin pédagogique de l'école, ainsi qu'au rempotage des plantes des classes.

La commune envisage elle aussi un partenariat pour installer au moins un composteur à Lamothe. Le projet se réfléchit pour 2020, les consignes seraient un peu différentes. Un référent serait peutêtre mis en poste, aidé d'un technicien de la commune. Ce ou ces composteurs seraient à disposition des habitants, pour compléter le compostage individuel.